

trois églises en question sont d'accord entr'elles, ne fait pas connaître s'il y a nécessité d'embrasser le culte de quelque église particulière, ou assemblée, d'entendre les sermons sur les doctrines de ces églises particulières : comme cette foi n'est représentée par aucune église particulière, qu'elle n'est point prêchée dans une chaire particulière, qu'elle n'a point de rituel à elle ou propre, qu'elle ne possède ni autel, ni culte public ; celui qui la choisit peut être sauvé et n'a que faire de s'embarrasser lui-même, d'aller à l'église, d'écouter le sermon, d'entretenir les ministres ; mais il peut continuer joyeusement et à son aise son chemin pour le ciel, avec sa Bible sous son bras. Cette situation des affaires présente une défaite entière pour le renouvellement et les conversions dans ces églises. L'Esprit Saint n'a plus besoin d'aider ces églises de ses bénignes influences ; d'où vient la suspension visible dans l'Église presbytérienne introduite, par des controverses sans fruit et sans efficacité.

En outre, il faut considérer deux côtés dans une conférence, et ce ne sont pas toujours ceux qui embouchent la trompette avec grand bruit qui doivent s'attendre à chanter victoire, les assaillants brisent souvent leurs lances contre la cuirasse d'un courageux antagoniste. C'est ce qui est arrivé aux Presbytériens : pour la gloire de leurs étendards, ils avaient établi ces controverses, dont le résultat leur fut contraire ; au lieu de diriger de leur côté les influences de l'Esprit-Saint pour obtenir des conversions, ceux qu'ils s'attendaient à gagner se tournèrent du côté des catholiques. C'est ce qui est arrivé dans la ligue de Louisville. Tous les champions s'assemblèrent gaiement pour combattre l'Église de Rome ; leurs plumes étaient fraîches, quoique leur armure fut prise dans les arsenaux des vieilles hérésies. Ils embouchèrent donc la trompette avec force, se glorifiant que leur attaque allait être terrible et décisive.

Le public attendait avec anxiété le résultat de cette attaque ; mais bientôt ces terribles champions commencèrent à connaître leur insuffisance ; après avoir fait beaucoup de tapage, ils finirent par ne plus s'entendre ; la conséquence qui en résulta, c'est qu'il n'y eut point de convertis de leur côté et que beaucoup se rangèrent du côté des catholiques : ceux qui ne le sont pas encore, se rangent au nombre des auditeurs, de sorte que l'on est obligé d'établir des espèces de jubés pour leur donner le moyen d'assister aux instructions.

Nous sommes encore redevables à la ligue, en cela qu'elle a beaucoup contribué sans le vouloir, à faire tomber les préjugés contre l'Église catholique ce qui n'est pas peu de chose. Il ne faut pas s'étonner alors si nos adversaires voient diminuer les influences de l'Esprit-Saint dans l'Église presbytérienne ; en sommes-nous la cause ? L'esprit des conférences n'est plus de saison dans le tems où nous sommes. Les controverses dont on s'occupe contre les catholiques, n'ont point pour but d'examiner les principes et la doctrine du catholicisme, mais elles contiennent toujours une foule d'historiettes d'anecdotes, de récits scandaleux, de déclamations indignes, d'appels aux préjugés et à la bigoterie, des aperçus faux sur les personnes et les évènements ; et l'on travaille à qui mieux-mieux à répandre ces impertinences parmi le public qui, à force de les examiner, vient à la fin à connaître tout ce qu'il y a de mensonger, et de calomnieux et il finit par les rejeter avec dédain. — Beaucoup de faits défigurés, altérés, ont été envisagés sous leur vrai point de vue, et les écrivains eux-mêmes ont été forcés de faire aux catholiques les aveux les plus honorables, et qu'on ne peut suspecter de partialité. Nous espérons bientôt que la vérité se fera jour et sortira des bornes où on voulait la tenir captive.

Venons maintenant à la seconde raison que donne le synode pour expliquer la suspension des influences de l'Esprit-Saint, dans les limites de sa juridiction. D'après la remarque des pères, "c'est que l'église aurait fait moins d'efforts et de tentatives, qu'à l'ordinaire, pour appliquer au salut des âmes la prédication de l'Évangile ! Nous répondons que l'Église n'a fait d'efforts et de tentatives, pour appliquer l'Évangile au salut des âmes, que dans les lectures qui se faisaient dans la ligue, et les essais qu'elle entreprenait contre le catholicisme, auxquels l'Esprit-Saint n'accordait pas ses influences. C'est sans doute de cette manière que s'occupèrent les théologiens du synode de New-York New-Jersey ; — par conséquent les âmes ont souffert du besoin qu'elles avaient de la prédication de l'Évangile.

Mais "le synode ne peut souffrir que l'on croie que des vues erronées de dépendance de la part de l'église, aient pu prévaloir sur le pouvoir de l'Esprit-Saint." — "Des vues erronées ont prévalu." C'est que le synode considère deux vues sur ce sujet, comme fausses et injurieuses. La première, "une idée de dépendance qui va jusqu'au fatalisme, qui laisse le pécheur balloté comme un être purement passif, sans avoir la connaissance de sa responsabilité, comme agent libre. Ceci paraît un coup porté aux décrets de la confession de foi, laquelle représente le nombre des élus et des réprouvés préordonnés." — "L'autre vue est celle qui élève l'agence libre à un tel point, que Dieu lui-même n'a point de connaissance certaine du futur, ni de plan fixe, et qu'ainsi, il peut être gouverné dans ses projets, par les actes contingents de sa créature." — "Doctrine qui arrache les poteaux de Sion et brise ses cordes."

Ne soyons pas étonnés que de semblables vues puissent prévaloir parmi les descendants de Calvin qui a établi la Sion presbytérienne sur la prédestination, et les décrets éternels comme étant ses poteaux, et ses cordes." La conversion du pécheur avec les actes d'une vie nouvelle, est supposée être un acte "contingent" ; mais, "est-ce Dieu qui doit être gouverné dans ses desseins par les actes contingents de sa créature ?" La Sion presbytérienne n'est donc rien sous ses décrets ; et tout acte contingent doit être anéanti devant les décrets éternels. Si de semblables vues l'emportent, il n'est pas étonnant si l'on voit, l'Esprit-Saint suspendre ses influences dans l'église presbytérienne.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

— On écrit de Rochefort, le 18 novembre :

"Une cérémonie, qui semble ne pas avoir eu de précédent, a eu lieu aujourd'hui à l'arsenal de la marine.

"Depuis quelques jours, l'abbé Laroque, aumônier de l'hôtel royal des Invalides, est à Rochefort. Ce temps a été employé à réunir en retraite les 1,100 forçats du bagne et à leur faire des discours, afin de les ramener au bien.

"L'abbé Laroque a vu ses efforts couronnés de succès ; 550 forçats environ semblent se repentir de leurs crimes ; ils se sont confessés et ont demandé à la religion un adoucissement à leur triste position.

"Si, de leur part, ce n'est pas un calcul pour obtenir quelques faveurs, si ce repentir est sincère, ces malheureux pourront y puiser de bons sentiments qui les aideront à rentrer dans le monde en honnêtes gens.

"Cette retraite a pris fin aujourd'hui. Mgr. Donnet, archevêque de Bordeaux, est venu officier à la messe, où ces galériens ont communie et où une partie d'entre eux a été confirmée.

"Le vénérable prélat a prononcé un discours dans lequel il a témoigné toute la joie qu'il éprouvait de présider à une si bonne œuvre. Il a affirmé que, s'il eût été invité pour ce même jour à quelque pompe princière, il n'eût pas hésité à venir de préférence à Rochefort.

"L'abbé Fillon, aumônier des orphelins de la marine, dirigeait un chœur de forçats, dont les voix vraiment très-disciplinées, chantaient des hymnes et des cantiques.

"Doit-on espérer que les 550 forçats repentans persévéreront à marcher dans la bonne route que vient de leur ouvrir le digne aumônier qui s'est dévoué pour eux ? L'avenir seul pourra résoudre cette question."

**Imposteur démasqué.** — Une des gloires les plus incontestables de l'Église catholique se trouve dans les vertus que déploient ceux de ses enfants qui, après avoir, pendant quelque tems, refusé d'obéir aux lois de cette mère de l'intelligence, ont enfin ouvert les yeux au vif éclat de la lumière dont elle éclaire le monde. La même auréole de sainteté brille sur les fronts de ceux qui, nés dans une autre Église, ont enfin abjuré leurs erreurs et soumis leur orgueil au joug vivifiant de la religion catholique : et cela n'a rien d'étonnant : les prémices de leur foi doivent avoir nécessairement un reflet de la foi des siècles apostoliques. Il n'en est pas ainsi de ceux qui, sortis de nos rangs, se déclarent nos ennemis.

Ces réflexions, que l'histoire de toutes les hérésies ne pourrait que corroborer, nous sont inspirées par un fait tout récent qui s'est passé en Angleterre.

Un prêtre catholique, issu, disait-il, d'une noble famille, et s'allublant du titre de comte de Saint-Alban, arriva à Londres vers la fin de l'été dernier, et ouvrit un temple nouveau. Il se pose en réformateur du clergé et prétend rétablir le culte catholique sur sa base primitive. Divers bruits avaient circulé sur son compte ; on l'avait vu paré de couleurs violettes ; des cordons étrangers brillaient à sa boutonnière ; on lui prêtait des projets de mariage ; il avait distribué son portrait, dont l'empreinte se trouvait en relief sur un petit médaillon en plâtre ; ce portrait était, disait-il, l'ouvrage de César Albites, célèbre sculpteur de Florence ; enfin on ne savait à quoi se fixer sur son compte, lorsqu'une affiche, distribuée partout, annonça à Londres l'ouverture de sa nouvelle église.

Le clergé fidèle ne put qu'engager les catholiques à se méfier des doctrines d'un homme qui se posait en émule de Ronge, et l'évêque de Londres